



Bassin Aube Aval

Référent :
Tristan
FOURNIER

Masse d'eau : Aube

Communes :
Boulages

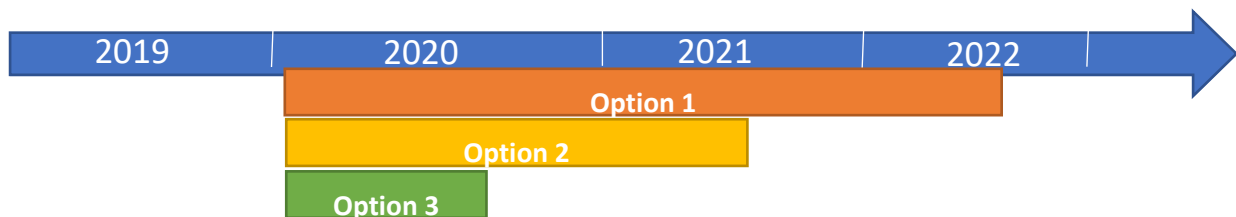
Contexte et objectif : La rivière Aube à Boulages présente une dynamique latérale importante. En amont du pont de la D134 qui permet l'accès à la commune, un méandre de la rivière s'étend en rive gauche. L'évolution de ce méandre vers l'extrados et l'aval risque de désaxer la rivière et à terme, de déstabiliser le pont de la D134. L'analyse diachronique montre un déplacement du méandre de 27 m vers l'extrados en 50 ans avec une accélération sur les deux dernières décennies. Etant donné les enjeux sur les infrastructures d'une part, et sur le milieu d'autre part, l'objectif est de mettre en œuvre une technique adaptée, qui permettra de limiter la dynamique localement, sans dégrader le fonctionnement hydromorphologique de l'Aube.

Description de l'opération :

Le projet consiste à limiter l'érosion en rive gauche de l'Aube. Différents aménagements sont possibles, mais l'option en génie végétal a été privilégié par les élus :

- Option 3 : réalisation d'une protection en génie végétal, retalutage et protection en pieux et fascines (coût estimatif de 50 000 €, 80% subvention et 5 mois avant travaux)

Planning prévisionnel :



Avancement :

Le projet est en réflexion depuis plusieurs années. Sa réalisation est rendue particulièrement complexe du fait du linéaire de protection à réaliser et des contraintes réglementaires et environnementales qui s'appliquent. La consultation des entreprises se finalise en avril afin de réaliser les travaux en juin 2020.